PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

SSIAP 3

éligible CPF

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- *Occuper un poste de chef de Service de Sécurité Incendie au sein du service sécurité d'un Etablissement Recevant du Public ou d'un Immeuble de Grande Hauteur*

PUBLICS CONCERNÉS
Public amené à travailler dans un ERP ou IGH en tant que Chef de Service
Toute situation de handicap sera étudiée au cas par cas

PRÉ-REQUIS
Être titulaire de la qualification du SSIAP2, ou titulaire d'un diplôme de niveau 4.
Justifier de 3 ans d'expérience comme chef d'équipe.
Diplôme de Secourisme en cours de validité

DURÉE DE LA FORMATION
216 heures + 7 heures d'examen
Formation en alternance 1 semaine sur 2
De 8H30 à 12H00 ou de 13H30 à 16H30 au CFSI

METHODES PEDAGOGIQUES
En présentiel – cours théorique avec méthodes dictatiques, démonstratives et pratiques- mises en situations/jeux de rôle

MOYENS TECHNIQUES
Salles de formation, ordinateurs, vidéo projecteur, plateau technique (1 200 m2), extincteurs divers, robinet incendie armé, EPI stagiaires … (matériels exigés pour l'agrément SSIAP)

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Examen final organisé sous couvert du SDIS 54 conformément à l'article 9 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié par l'arrêté du 30 décembre 2010.
Epreuve écrite QCM + épreuve écrite (rédaction d'une notice technique de sécurité,) + épreuve orale

VALIDATION
Diplôme du ministère de l'Intérieur

PROFIL DU FORMATEUR
Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité pédagogique de transmettre leurs connaissances.

DEBOUCHES : Chef de Service dans les bâtiments ouvert au public- les Immeubles de Grandes Hauteurs – les Centres Commerciaux – Hôpitaux

1ère partie : LE FEU ET SES CONSEQUENCES
- Le feu
- Comportement au feu
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

2ème Partie : LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS
- Matériaux de construction
- Etudes de plans
- Outils d'analyses

3ème Partie : LA REGLEMENTATION INCENDIE
- Organisation générale de la réglementation
- Classement des bâtiments
- Dispositions constructives et techniques
- Moyens de secours
- Visites
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapés

4ème Partie : GESTION DES RISQUES
- Analyses des risques
- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

5ème Partie : CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT
- Information de la hiérarchie
- Veille réglementaire

6ème Partie : CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE
- Commissions de sécurité

7ème Partie : LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE
- Organiser le service
- Exercer la fonction d'encadrement
- Notions de Droit du Travail
- Notion de droit civil et pénal

8ème Partie : LE BUDGET DU SERVICE DE SECURITE
- Suivi budgétaire du service
- Fonction achat
- Fonction maintenance



